

Après les lois de  
2002, 2005, 2009,  
les IME...

QUE SONT-ILS DEVENUS ?  
Que vont-ils devenir ?



# Atelier n° 7

**« Comment concilier  
prise en charge institutionnelle  
et scolarisation ? »**



# Inspection Académique du Lot-et-Garonne

Marie-Odile BLIN-PREVOST, Enseignante Référente



## Institution et école au service du projet de vie d'un jeune/élève

+ de 1500 enseignants référents

Leur mission définie par la loi de février 2005

« L'enseignant référents est chargé de la mise en place du projet  
personnalité de scolarisation et de son suivi..... »



Le Projet Personnalisé de Scolarisation dans le Lot et Garonne mentionne :

- Objectifs scolaires
- Objectifs de soins
- Emploi du temps
- Temps d'accompagnement par une AVS



La scolarité partagée :

un outil au service d'un parcours de vie  
selon des critères et des modalités  
définis en équipe de suivi de la  
scolarisation



# La scolarité partagée : ses limites



Une richesse à développer :  
la complémentarité entre les  
établissements spécialisés et le  
milieu ordinaire





# Inspection Académique du Lot-et-Garonne

Vincent CARLIER, Inspecteur IEN ASH



# APRIL OU LE PRINTEMPS DES IME



## Une politique départementale

- En contexte
- Dans un cadre réglementaire évolutif



- Le conventionnement
- Les dispositifs
- Les personnels
- Les projets



La formation partagée :

- Pour les jeunes
- Pour les enseignants



# Les IME : un lieu de formation diplômante pour les jeunes ?

- Socle commun
- Diplôme professionnel
- Mutualisation entre partenaires

